La Grande Conversation

*La revue de **Terra Nova***

Les « territoires refuges »

Écologie

Par Martin Vanier

Géographe, professeur à l'université Paris-Est Créteil, consultant Coopérative Acadie, il vient de faire paraître "En finir avec les idées fausses sur l'aménagement du territoire", éditions de l'atelier, 2026.

Publié le 4 novembre 2026

Daniel Béhar et Aurélien Delpirou ont déjà argumenté pour La Grande Conversation contre le « géo-solutionnisme » de propositions se voulant radicales que sont la dé-métropolisation ou les écorégions. Mais l'ardent relais médiatique dont bénéficient ces propositions, amplifié par les communautés du web, invite à approfondir l'analyse.

Accueillir d'ici 2050 dans des « territoires refuges », que seraient la Bretagne intérieure, la Suisse normande aux confins du Calvados, de l'Orne et de la Mayenne, le bocage vendéen et poitevin, le Charolais, le Chatillonnais, le Plateau de Langres, le Barrois, et quelques massifs de montagne (mais pas les Savoie, le Jura, les Vosges, les Cévennes ou la Corse), 4 à 5 millions de réfugiés climatiques fuyant les métropoles surchauffées, telle est proposition publiée cet été 2026 sous le titre « Où habiter ? » [1], et abondamment

relayée depuis par les médias nationaux et régionaux[2]. L'initiateur du « mouvement post-urbain » et auteur d'une série d'essais viscéralement anti-urbains[3], poursuit ainsi, avec d'autres, sa croisade en faveur d'un rééquilibrage urbain/rural, à ses yeux la seule réponse à la hauteur du grand virage climatique et écologique en cours.

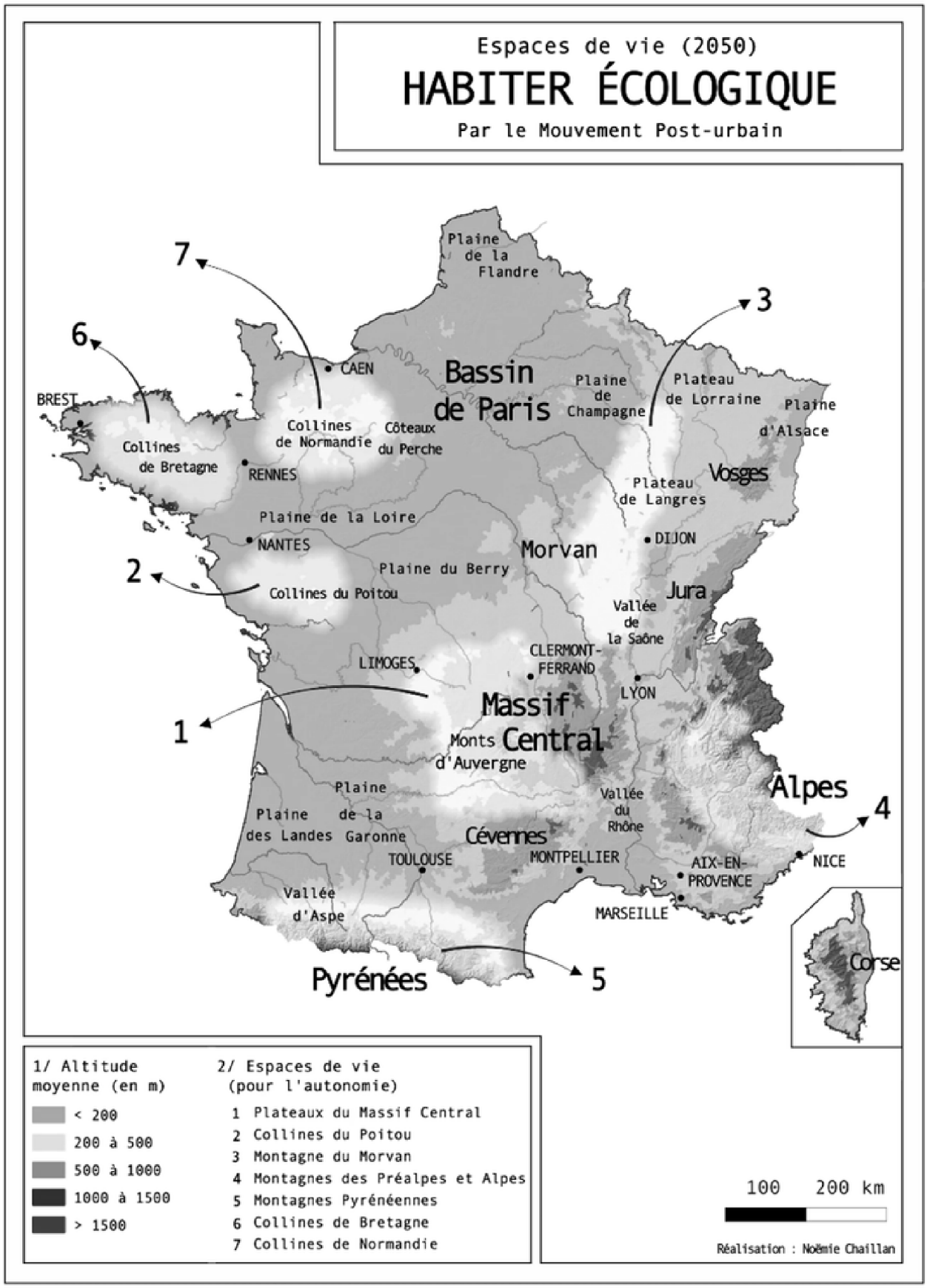
Proposition post-urbaine

Faut-il s'attendre à un vaste mouvement de redistribution du peuplement de la France, nouveau grand geste d'aménagement du territoire qui retrouverait ainsi sa dignité ? L'exode urbain est-il notre avenir ? Son avènement a déjà été invoqué, une première fois en 1982, alors qu'il s'agissait en fait ni plus ni moins de l'accélération de la périurbanisation qui ne s'est pas démentie depuis, et très récemment encore au moment de la crise COVID, présentée comme la revanche des campagnes, ce qui ne s'est pas confirmé sauf à la marge[4]. Les étés caniculaires et autres événements climatiques ou sanitaires extrêmes auront-ils cette fois raison de la civilisation urbaine, française, européenne, mondiale, ou bien ne faut-il pas plutôt se consacrer à sa mutation adaptative et y travailler ardemment ?

Le succès de la proposition des « territoires refuges » tient à diverses raisons : une belle carte, simple et naturelle, qui caresse la nostalgie scolaire de tout un chacun mais réserve des surprises à qui s'y arrête vraiment ; une aspiration qui traverse toute les sociétés métropolitaines à se projeter un jour, un temps, dans leur envers, à l'écart, à la campagne, au vert et au frais, qui alimente la périurbanisation dans toutes les régions du monde urbain depuis au moins un demi-siècle ; la notion récente de « refuge », qui répond à des situations d'urgence telles que celle vécue durant l'été 2026 partout en France, moment où les villes comme les campagnes ont dû s'efforcer de proposer leur « réseau de fraîcheur » ; et enfin, et surtout, une idée simple pour faire face à l'immense complexité des enjeux contemporains : et si le grand déménagement par le

retour à la terre et au « vivant » était la planche de salut ? « En cas de guerre mondiale, je pars à l'étranger », prévenait Woody Allen. La crise climatique globale trouvera-t-elle sa solution dans la ruralisation de la société française, grâce à des campagnes que les canicules de l'été 2026 n'ont pourtant pas épargnées et qui ont connu des records départementaux de chaleur (44,3°C à Surin en plein « territoire refuge des collines du Poitou » le 23 juin 2026 ; 42,2°C à Palinges dans le Charollais le 27 juin ; 38,8°C à Lanmeur dans le Finistère nord fin août, etc.) ?

Reprenons un à un les arguments de la proposition post-urbaine défendue par « Où habiter ? ».



Puisque la carte le dit

La carte d'abord, qui contribue beaucoup au design scientifique de la proposition. Elle est annoncée comme résultant de l'analyse de 30 facteurs dont la combinaison désignerait sept ensembles géographiques vers lesquels il serait climatiquement judicieux de se tourner. Certains des territoires concernés se sont d'ailleurs immédiatement réjouis par la voix de leurs médias locaux d'être appréciés comme des refuges climatiques, sans relever le fait qu'il s'agirait alors pour eux, selon la proposition, de doubler leur population en 25 ans.

En réalité cette carte projette un idéal qui n'est pas climatique mais celui d'une certaine conception de la ruralité. Une ruralité qui ne devrait rien à la ville et à la périurbanisation, échapperait au tourisme, n'accueillerait aucune fonction productive exportatrice, en particulier agricole, ne dépendrait d'aucun réseau national et n'entrerait dans aucune circulation exogène. Une ruralité alternative, de repli, à circuits courts voire fermés, autosuffisante dans tous les domaines : l'idéal-type de la ruralité qui a toujours circulé parmi les catégories socioprofessionnelles urbaines en quête d'authenticité, de ressourcement, voire de rédemption.

A l'analyse, la carte présentée ne « colle » pourtant pas avec cet idéal. Elle omet les territoires où il est pourtant bien vivant, tant bien que mal, depuis la fin des années 1960, de l'Ariège aux Alpes de Haute-Provence, en passant par le Lot et l'Aveyron, les arrière-pays languedociens, la Lozère, la montagne ardéchoise, la Drôme provençale, etc. Elle retient à l'inverse des territoires auxquels cet idéal est resté profondément étranger, comme ceux désignés par les « collines de Bretagne », qui s'étirent des portes de Rennes à celles de Brest, les « collines du Poitou » et les « collines de Normandie », autant de territoires dont on sait les graves problèmes de qualité des ressources en eau. Elle sélectionne curieusement les hauts-lieux alpins et pyrénéens du système récréatif industrialisé, comme l'Oisans des usines à ski que sont les Deux-Alpes et Huez ou les hautes-vallées du surtourisme des Hautes-Pyrénées, mais pas les Préalpes

agropastorales de la Chartreuse aux Aravis ni la montagne basque qui correspondraient mieux au projet alternatif. Mais finalement peu importe : la carte, que peu de personnes regarderont dans le détail, fait image — c'est sa fonction —, en appelle à la science géographique — ce qui rassure — et cristallise une aspiration sociétale profonde à la campagne, avec laquelle la réponse au « Où habiter ? » amalgame la notion de « territoires refuges ».

Car les campagnes telles que désignées par l'idéal de ruralité soustractive que porte cette réponse ne sont pas des refuges en eux-mêmes. Elles sont, selon le prisme des auteurs de la proposition, les espaces potentiels d'un modèle de contre-société. Un parmi d'autres, résolument anti-métropolitain, qu'il est libre à chacun de trouver désirable ou sécessionniste, salvateur ou utopique, réaliste ou romantique. Quant aux refuges dont il a été beaucoup question en pleines canicules, ils relèvent d'un tout autre pragmatisme[5]. Répondre en situation d'urgence aux besoins immédiats de 54,6 millions de citadins de toute condition[6] ne consiste pas à proposer à 10 % d'entre eux, fût-ce les plus métropolitains, un changement de vie radical par une alternative idéologique ruraliste. En pratique, pour les uns et les autres et quelle que soit la taille de l'agglomération où ils vivent, les refuges ont été, et seront encore lors des prochaines canicules, des bâtiments publics et privés climatisés, des espaces publics rafraichis par l'ombrage et la circulation de l'eau, des réseaux de sous-sols lorsqu'ils existent, autrement dit des lieux d'usages temporaires pour encaisser le choc, et de ce point de vue les villes, les grandes plus encore que les petites, présentent un potentiel autrement plus secourable que les campagnes[7].

Mirage du rééquilibrage

Reste l'idée de fond de la proposition, celle d'un rééquilibrage territorial urbain/rural comme seule réponse possible à long

terme à la crise climatique. C'est une vision simpliste de l'habitabilité de la France pour au moins trois raisons.

La première est que les conditions de la résilience territoriale face aux canicules mais aussi face à tous les autres chocs climatiques et écologiques (sécheresse, inondations, incendies, retrait des argiles, etc.) ne se résument pas à la vision binaire urbain/rural, avec des zones très denses et leurs îlots de chaleur urbains d'un côté, et des zones peu denses et la fraîcheur de la nature de l'autre. Toute la diversité des situations géographiques intermédiaires, hybrides, composites, qui sont celles que vivent les campagnards des aires urbaines, les périurbains, les grands banlieusards, les citadins de petites villes, ou les urbains des faubourgs se trouve niée dans la croisade anti-métropolitaine des militants du post-urbain. A quoi s'ajoute le fait que les diverses situations géographiques des villes et des campagnes n'accueillent pas des stocks fixes de populations affectées leur vie durant à telle ou telle catégories de territoires, mais sont autant de positions tenues au fil des parcours résidentiels des villes vers les campagnes et vice versa. Ramener cette complexité au fait de vider les trop pleins pour remplir les très vides n'est pas tenable.

La deuxième raison est que, quelle que soit leur ampleur, les migrations résidentielles ne changeront pas la structure fondamentale du peuplement du pays en une génération, ce qui implique de produire des solutions d'adaptation au changement climatique en priorité là où les gens habitent, pas là où on rêve de les voir se relocaliser massivement. Actuellement, la mobilité résidentielle tend à diminuer (de 10,8 % des personnes en 2013 à 8,8 % en 2023) et elle est à 71 % intra-départementale[8]. Le temps des grands mouvements migratoires interrégionaux est d'autant plus derrière nous que celui de la décroissance démographique nationale s'approche. D'ici 2050, il y aura encore des mouvements migratoires de longue portée, mais plus de croissance démographique à redistribuer. Aller faire ses études supérieures dans une ville grande, moyenne, voire

petite, ou s'établir à la retraite dans des campagnes bien desservies resteront très probablement deux motifs majeurs de ces mouvements. Cela n'empêchera pas de s'intéresser aux potentiels des zones rurales de faible densité pour des choix alternatifs et volontaires tout à fait respectables par ailleurs mais n'en fera pas pour autant l'horizon d'un grand déménagement national.

La troisième raison est que cette invocation du rééquilibrage du peuplement par l'aménagement du territoire est aussi vaine qu'elle est ancienne. L'équilibre des territoires est, certes, un mot d'ordre fondateur pour l'aménagement et la planification, abondamment invoqué par les énoncés politiques de tout bord, à toute époque et toute échelle, mais il n'existe pas[9]. Il a toujours servi à habiller, et parfois travestir, les intentions réelles et successives de ces politiques : industrialisation, modernisation agricole, mise en tourisme, déploiement des réseaux, des services, pacification des crises locales, rétablissement du plein emploi, justice des accès, production immobilière, aujourd'hui bien-être écologique. L'équilibre territorial peut être servi à toutes les sauces, y compris parfois pour refuser la solidarité que porte une politique, par exemple celle du logement social, au nom d'une autre. C'est d'ailleurs pourquoi il n'est jamais atteint et que chaque intention politique ou politique publique peut à son tour en appeler à rééquilibrer les territoires.

Dans une société de parcours, de circulations, d'échanges, d'interconnexions, à la fois économiques, écologiques, démographiques, culturels, continuer à se référer à l'idéal fixiste de l'équilibre territorial est un leurre. La grande transformation écologique qui a commencé n'est pas un exercice d'équilibre. C'est une mutation des modes de faire et des modes de vie. Elle doit s'entreprendre partout, de la grande ville jusqu'à la campagne isolée, dans les quartiers populaires comme dans les villages désertés, en s'appuyant sur ce que la société sait déjà pouvoir activer : la complémentarité entre les ressources des

différentes façons d'habiter la France. Les ressources des campagnes de faible densité sont précieuses, comme le sont celles, bien différentes, des grands centres urbains. Les présenter comme les moyens de construire les territoires les uns contre les autres est bien dans l'air populiste du temps. La redirection écologique des territoires sera au contraire la voie des coopérations interterritoriales, ou ne sera pas.

Indécence urbaine, 2023, Flammarion.

Notes

① Guillaume Faburel et Isabelle Brokman, 2026, *Où habiter ?*, éditions Tana, 112 pages.

② Parmi d'autres : https://www.reddit.com/r/ecologie/ , « les grandes villes vont disparaître, et après ? ».

③ *Les métropoles barbares, désurbaniser la terre, démondialiser la ville*, 2028, Le passager clandestin. *Pour en finir avec les grandes villes*, 2020, même éditeur.

④ Jean-Louis Missika, Ricky Burdett Le virus et la ville, Terra Nova, 17 septembre 2021

⑤ https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/actualites-a-la-une/article/refuges-climatiques-adapter-les-territoires-aux-defis-du-climat

⑥ 27,6 millions dans des grandes agglomérations de plus de 200 000 habitants, 14,5 dans des villes moyennes de 20 000 à 200 000, 12,5 dans des petites villes et des bourgs de 2 000 à 20 000.

⑦ Jean-Louis Missika, « Canicule : « Le sous-sol demeure le parent pauvre de la connaissance urbaine », *Le*

Monde, 22 juin 2026.

⑧ Données INSEE.

⑨ Martin Vanier, 2026. « L'idéal, c'est l'équilibre des territoires ». *Pour en finir avec les idées fausses sur l'aménagement du territoire.* Editions de l'atelier.